



**JEUX
INTERSCOLAIRES**
DU CONSEIL EN ÉDUCATION DES PREMIÈRES NATIONS

FIRST NATIONS EDUCATION COUNCIL
**INTER-SCHOOL
GAMES**

Formulaire d'inscription d'un athlète

Doit être remis au plus tard le 31 mars 2023

Renseignements sur le participant

Renseignements sur le parent ou tuteur

Nom _____

Nom _____

Communauté

Lien de parenté

Nom de l'école

Téléphone _____

Numéro d'assurance
maladie _____

Autre personne à joindre
en cas d'urgence

Date d'expiration _____

Téléphone _____

Fiche médicale

Cette partie s'adresse au parent ou tuteur du participant

Votre enfant souffre-t-il ou a-t-il souffert de troubles ou maladies?

Oui / Non Si oui, veuillez préciser : _____

Votre enfant a-t-il des restrictions alimentaires?

Oui / Non Si oui, veuillez préciser : _____

Fiche médicale (suite)

Votre enfant a-t-il à sa disposition un EpiPen ou Ana-Kit en fonction de ses allergies?

Oui / Non Si oui, qui est autorisé à le lui administrer? _____

Votre enfant prend-il des médicaments actuellement?

Oui / Non Si oui, veuillez préciser : _____

Autorisation du parent ou tuteur

Par la présente :

J'autorise mon enfant à participer aux Jeux interscolaires du CEPN, qui auront lieu du 18 au 21 mai 2023 au PEPS de l'Université Laval, à Québec.

Je dégage le CEPN de toute responsabilité advenant un incident pendant les Jeux interscolaires.

J'autorise _____ (nom du responsable de l'école) à accompagner mon enfant pendant les Jeux interscolaires et à prendre les dispositions nécessaires pour obtenir les soins médicaux ou chirurgicaux appropriés dans l'éventualité d'une situation d'urgence sans qu'il ou elle ait besoin d'obtenir une autre autorisation de ma part. Je suis conscient(e) que je serai avisé(e) par les moyens les plus rapides possible dans le cas où cette autorité devrait être exercée et que tous les frais médicaux, y compris le transport par ambulance, seront facturés à la délégation.

Autorisation de prendre des vidéos ou des photos

- J'autorise le CEPN et les médias présents à prendre des vidéos ou des photos de mon enfant et à les utiliser dans le cadre de campagnes ou d'autres projets du CEPN.
- Je n'autorise pas le CEPN et les médias présents à prendre des vidéos ou des photos de mon enfant et à les utiliser dans le cadre de campagnes ou d'autres projets du CEPN.

Si nous ne sommes pas autorisés à prendre des vidéos ou des photos de votre enfant, veuillez nous fournir une photo pour nos dossiers.

Signature du parent ou tuteur

À ma connaissance, tous les renseignements qui figurent dans ce formulaire sont exacts et complets.

Signature du parent ou tuteur

Date

Règles de conduite à l'intention des participants

Lire les règles et signer à la toute fin

RESPECT

- La consommation de drogues ou d'alcool est interdite en tout temps.
- La consommation de boissons énergisantes n'est pas tolérée.
- Aucune forme de violence, d'intimidation ou de vandalisme n'est tolérée.
- Un langage courtois et approprié doit être employé en tout temps.
- Le respect est de mise entre les employés du CEPN, les officiels, les responsables, accompagnateurs et entraîneurs des communautés ainsi que les participants."

PROPRETÉ DES LIEUX

- L'Université Laval et l'hôtel, le cas échéant, doivent être laissés dans un aussi bon état qu'ils l'étaient à l'arrivée. Il en va de même pour les résidences, les chambres, la cafétéria, les gymnases, les corridors, les gradins, les douches et les salles de bain.
- Tout déchet doit être jeté dans une poubelle. Si une poubelle est pleine, les déchets doivent être jetés dans une autre poubelle."

HÉBERGEMENT

- Le couvre-feu est fixé à 22 h et exceptionnellement à 22 h 30 le samedi 20 mai.
- Des agents de sécurité seront présents, jour et nuit, sur le site de l'Université Laval pour assurer la sécurité et le bien-être de tous. Leurs consignes doivent être respectées."

ATTENTION

- Toute personne qui consomme ou a consommé de la drogue ou de l'alcool pendant les Jeux interscolaires sera immédiatement expulsée.
- Les communautés s'engagent à assumer l'entière responsabilité des actes et du comportement de tout membre de leur délégation et à rembourser les frais liés aux incidents survenus.

- Selon la gravité de l'incident, la communauté concernée pourrait se voir imposer une sanction ainsi qu'une suspension d'un an des Jeux interscolaires."

Je, _____ (nom du participant), ai lu les règles établies par le Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) et m'engage à les respecter.

Je m'engage aussi à donner le bon exemple aux élèves de ma communauté et des autres communautés présentes.

Signature du participant

Date